

ASSAINISSEMENT

RÉALISATION DE L'INTERCEPTEUR EST

Première grande étape pour la réalisation de l'intercepteur Est, le nouveau collecteur primaire de transport des eaux usées dans la vallée du Lez : la signature des marchés de travaux pour la réalisation de la première tranche et le lancement de l'appel d'offres concernant la désignation d'un maître d'œuvre sur le secteur amont. L'autorisation de signature des marchés de travaux concernant le premier tronçon aval de la première tranche de l'intercepteur Est, allant de la place Christophe Colomb à Montpellier à la station d'épuration Maera (ex-Céreirède) à Lattes, permettra de commencer les travaux en novembre prochain.

Affaire n°18 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

ÉCONOMIE

LE BOOM DES PARCS D'ACTIVITÉS !

Montpellier Agglomération dispose aujourd'hui de 18 parcs d'activités pour une superficie totale de 678 hectares. Des études préalables pour de nouvelles opérations ont été engagées pour la construction de deux parcs d'activités (Jean Mermoz à Castelnau le Lez, Charles Martel à Villeneuve-lès-Maguelone) et les extensions du parc 2000 à Montpellier et de Garosud à Lattes et Montpellier. ♦

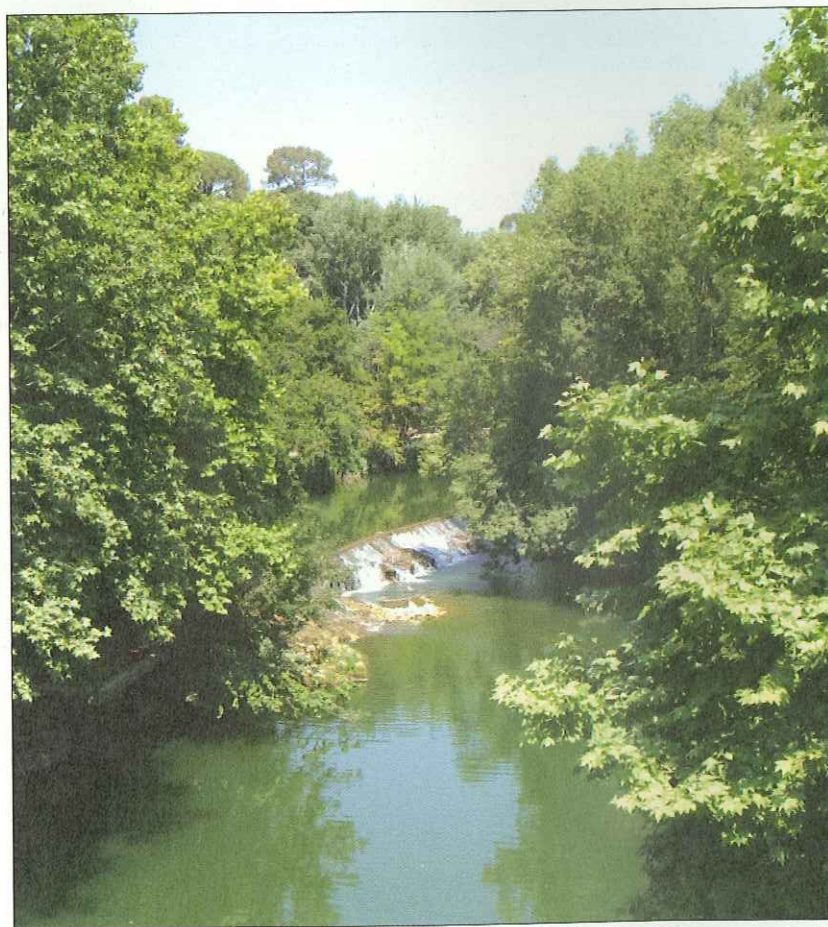
Affaires n°62, 66, 71 adoptées à l'unanimité des voix exprimées.

LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 21 JUILLET 2006, 143 AFFAIRES ONT ÉTÉ INSCRITES ET VOTÉES À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES. SUR 90 MEMBRES, 89 ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

DES TRAVAUX MAJEURS SUR LE LEZ

Affaire n°17 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.



Le soleil brille sur le territoire de l'Agglomération de Montpellier mais quand la pluie se manifeste, elle provoque de forts débordements. En effet, depuis plus d'un siècle, six grandes crues du Lez ont été recensées entre 1891 et 1976 sur l'Agglomération de Montpellier. Plus récemment, trois nouvelles crues importantes ont été enregistrées, en 2002, 2003 et 2005. Plus de 8000 habitants de la commune de Lattes sont concernés par ces inondations, dont plusieurs cen-

taines directement exposés au risque majeur de la rupture de digue. Compte tenu de l'urgence à engager rapidement des travaux de protection de la basse vallée du Lez, la mobilisation de l'Agglomération, de l'État et des autres collectivités est totale. 40 millions d'euros seront co-financés à parité égale de 25% par la Communauté d'Agglomération de Montpellier, maître d'ouvrage du projet, l'État, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et le Conseil Général de l'Hérault. À l'automne 2006,

Montpellier Agglomération lance l'enquête publique concernant l'ensemble du programme d'aménagement de protection contre les inondations de la basse vallée du Lez. Les travaux du chenal de la Lironde débiteront en février/mars 2007, puis les travaux de confortement des digues du Lez suivront dans un second temps. ♦

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX DE LA LIRONDE

- **À partir de septembre 2006 :**
Lancement des négociations foncières et des fouilles archéologiques
- **Automne 2006 :**
Début des enquêtes publiques
- **Février - mars 2007 :**
Démarrage des travaux
- **Mai 2008 :**
Fin des travaux

LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE LA BASSE VALLÉE DU LEZ:

UN CHANTIER DE 40 M€

- Dériver une partie des crues du Lez vers le chenal de la Lironde et maîtriser les écoulements jusqu'à l'étang du Méjean.
→ 29,6 millions d'euros
- Conforter les digues du Lez pour assurer le transit des crues sans dommage.
→ 10,4 millions d'euros